

Cour Internationale de Justice (CIJ) L'audience s'est déroulée jeudi et vendredi

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 15 JANVIER 2024

1505

www.malikile.com

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Journée de la Souveraineté Retrouvée au Mali

Le PM préside la cérémonie commémorative



Dialogue intermaliens

Créer les conditions d'une participation inclusive



Sortie de le Mali de la crise

Appel à l'unité et à l'action de Poulo

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

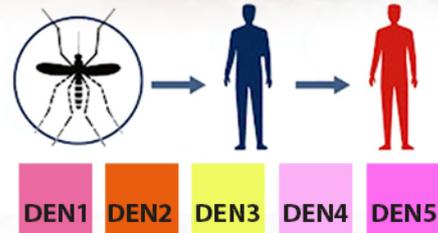


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*

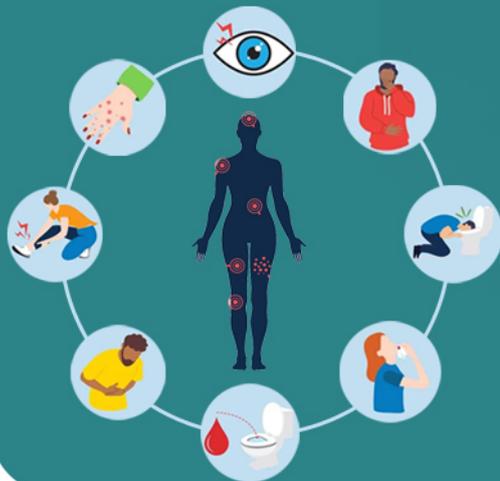


5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante

Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



MALIKILÉ Sensibilisation

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

P.14



P.19



P.30



/ Une /

Journée de la Souveraineté Retrouvée au Mali
Le PM préside la cérémonie commémorative

P.4

/ Breves /

14ème congrès du SYNTADE : Yacouba Katililé réélu
EMIA : Visite du CEMGA adjoint
Base 101 de Sénou : Hommage aux nouveaux retraités
Nouvel an : Le M5-RFP présente ses vœux à Choguel Kokalla Maïga

P.14
P.15
P.16
P.17

/ Actualité /

Mali : La recherche et l'innovation pour surmonter la crise
Délestages : Les inquiétudes des parents d'élèves
CRS-AEEM : La stabilité du Mali au cœur du combat

P.19
P.21
P.23

/ Politique /

Sortie de le Mali de la crise : Appel à l'unité et à l'action de Poulo
Dialogue intermalien : Créer les conditions d'une participation inclusive
Journée nationale de la souveraineté retrouvée :
EMAN appel au renforcement du sentiment patriotique

P.26
P.28
P.30

/ Culture & Société /

Festival International de l'Afrique du Nord et du Sahel
Participation du Mali à la 6ème édition à Fès, au Maroc

P.31

/ International /

Cour Internationale de Justice (CIJ) :
L'audience s'est déroulée jeudi et vendredi
Diplomatie chinoise :
Tournée africaine du chef de Wang Yi

P.33
P.35

/ Sport /

CAN Côte d'Ivoire 2023 :
Les grandes surprises

P.37

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations

(AMP)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssef Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Journée de la Souveraineté

Retrouvée au Mali | Le PM préside

la cérémonie commémorative

Hier dimanche, 14 janvier 2023, s'est tenue la Commémoration de la Journée Nationale de la Souveraineté Retrouvée au Campus Universitaire de Kabala. L'objectif de cet événement était de renforcer le sentiment patriotique, la volonté de résistance et de résilience du peuple malien face aux défis actuels. L'événement, organisé par le ministère de la

Refondation de l'État, dont la cérémonie a été présidée par le Premier ministre Choguel Kokalla MAÏGA, a été l'occasion de rappeler les principes qui guident l'action publique au Mali : le respect de la souveraineté de l'État, le respect des choix souverains du peuple et la défense des intérêts du peuple.

La célébration a eu lieu dans l'amphithéâtre 500 de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, en présence de personnalités importantes telles que le ministre de la Refondation Ibrahim Ikassa MAÏGA, le ministre de l'Éducation Nationale Amadou Sy SAVANÉ et le ministre de l'Enseignement Supérieur et de



la Recherche scientifique Bouréma KANSAYE, aux côtés du Premier ministre.

Dans son discours, le Premier ministre a souligné l'importance particulière de cette Journée Nationale du 14 janvier dans le contexte de la restauration de l'intégrité du territoire national grâce aux actions salvatrices des Forces Armées Maliennes. Le thème de la cérémonie, "les enjeux de la Souveraineté Nationale dans un Contexte marqué par la Restauration de l'Intégrité du Territoire National", met en lumière les défis auxquels le pays est confronté et l'importance de la souveraineté nationale pour les surmonter.

Le Premier ministre a également rappelé les circonstances qui ont conduit à la souveraineté retrouvée du Mali. Suite aux sanctions illégitimes, illégales, inhumaines et violentes imposées par la CEDEAO en 2022, le peuple malien a placé son espoir et sa confiance en la Transition. Le Chef du gouvernement a souligné que cette souveraineté retrouvée est le fruit de l'engagement et de la détermination des Maliens.

L'histoire du Mali démontre que le peuple malien est réfractaire à la soumission, une dynamique profondément ancrée dans l'histoire du pays. Cette souveraineté retrouvée est en accord avec l'article

34 de la Constitution du Mali du 22 juillet 2023, qui la confirme.

En ce qui concerne les injustices commises, le Premier ministre a rassuré l'assistance en affirmant qu'elles seront corrigées. Le Président de la Transition, le Colonel Assimi GOÏTA, est déterminé à rectifier ces erreurs. "Notre souhait est que, à la fin de cette Transition, chaque Malien puisse se dire que les dirigeants de la Transition ont réellement fait de leur mieux", a conclu le Chef du gouvernement.

La Commémoration de la Journée Nationale de la Souveraineté Retrouvée a été un moment fort



pour le peuple malien, un rappel de l'importance de la souveraineté nationale et de la volonté de surmonter

les défis actuels. Cette cérémonie a renforcé le sentiment patriotique et la résilience des citoyens, formant

ainsi le "Mali den kura", un Mali fier et résistant.

■ **Moctar Sow**

SALON DES
MEDIAS
DU MALI

3 EME
ÉDITION



DU 09 AU 12 MAI
2024

l o a d i n g . . .

■ UK in Mali



Nous souhaitons bonne chance aux Aigles du Mali à la Coupe d'Afrique des Nations 2024 qui se déroule en ce moment en Côte d'Ivoire. Puissance Mali Puissance Amagnidai Vive Les Aigles du Mali
Fédération Malienne de Football
#cocan2024
#Mali
#TotalEnergiesAFCON2023



■ Abdoul Momini Bokoum



Souveraineté Retrouvée sans électricité pour le peuple

■ Ammy Baba Cisse



Les films russes aussi seront au FESPACO de 2025. Je pensais que c'était un festival panafricain pour la culture africaine.

■ Issa Kaba



La Guinée équatoriale la grande surprise

■ Adam Dicko



Bonne journée de la souveraineté retrouvée au peuple! Les Sikelemi viendront parler de EDM SA

■ Ammy Baba Cisse



Ces images que l'ORTM reçoit sont plus nettes et tamisées que celles d'autres grandes chaînes. Bravo à Alassane Diombélé

■ Malick Konate



Pourquoi le stade d'Ebimpé n'affichait-il pas complet?

Effectivement, le stade Alassane Dramane Ouattara n'était pas plein malgré une présence de plus de 36 000 spectateurs sur les 60 000 possibles.

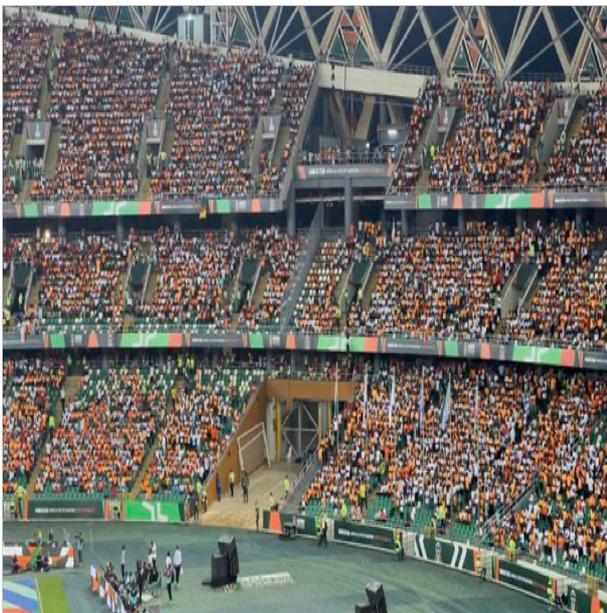
La raison ? Malgré l'enthousiasme des Ivoiriennes et Ivoiriens, la majorité des billets, entre 70 et 80 %, avaient été achetés par les sponsors de l'événement pour être offerts à leurs invités, qui, finalement, ne se sont pas déplacés. Cette catégorie de personnes préfère souvent éviter les foules et le désagrément des embouteillages, choisissant de regarder les matchs confortablement depuis chez eux.

Les organisateurs ont pris conscience de cette situation trop tard, ce qui a mené à la réouverture de la billetterie sur le site officiel à la dernière minute, mais l'information n'a pas circulé assez rapidement. Une semaine avant l'événement, il était déjà impossible de trouver des billets, laissant de nombreux fans sans possibilité d'assister à la cérémonie. Personnellement, j'ai failli manquer cet événement si mon accès aux in-

formations médias ne m'avait pas permis d'acquérir un billet à temps pour vivre le lancement de cette édition exceptionnelle de la CAN.

Sur le plan économique, la CAF a vendu tous les billets, mais sur le plan de l'ambiance, il y avait un manque évident dans les tribunes. Je suggère que les sponsors distribuent les billets aux vrais supporters, le grand public, plutôt qu'à une élite fortunée qui a tendance à éviter les lieux bruyants et bondés.

#Bèki_Takè #CAN2023 #AllezLesAigles #SamataSèguè



Courrier international



Déjà évacuée en novembre, la localité de 4 000 habitants située au sud-ouest d'Isafjordur en Islande a été une nouvelle fois vidée de ses habitants samedi 13 janvier en raison d'une forte activité sismique. La lave a jailli au petit matin, dimanche, avant d'atteindre les premières habitations dans l'après-midi.



Jotna Media



Levée de fonds de la diaspora du 14 janvier 2024:

Le Mali récolte 700.000 CFA

Yacouba Cissé



Excellent travail de la part de la Direction générale de l'ORTM. Baragéné, vraiment la qualité des images sont vraiment à la hauteur de souhait.

Merci aux autorités actuelles pour y mettre les moyens pour rendre satisfaction aux téléspectateurs du Mali et du monde entier.

Le Mali Koura est en marche



Jotna Media



**Levée de fonds de la diaspora
du 14 janvier 2024:
Le Canada récolte 27.000.000 CFA**

Jotna Media



**MISE À JOUR DE LA CAGNOTTE
À 16H GMT
303.700.000 CFA**

Courrier international



Des scrutins d'importance se tiennent partout dans le monde, à commencer par les États-Unis. Et "dans de nombreux pays, la démocratie atteint un point critique".

The Year the World Votes



Forces Armées Maliennes



Koulikoro : Le MDAC s'imprègne de l'état d'avancement des travaux du nouvel Hôpital Militaire

Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara, s'est rendu, le jeudi 11 janvier 2024, sur le site du nouvel hôpital militaire de Banankoroni non loin de Sénou.

Il était accompagné des ministres de la Santé et du Développement Social, le Colonel Assan Dadiallo Touré ; de l'Economie et des Finances, M. Alousséni Sanou ; des Transport et des Infrastructures, Dembélé Madina Sissoko et de plusieurs autorités militaires et partenaires. L'objectif de cette visite était de s'imprégner de l'état d'avancement des travaux de ce nouvel hôpital militaire.

Cet hôpital en construction, bâti sur une superficie de 15 hectares comprend entre autres, des salles de consultations externes, des plateaux techniques, des bâtiments d'hospitalisations A et B, d'une maternité, d'une administration et d'une salle de conférence.



■ Serge Daniel



@sergedanielinfo

#Mali-justice/D'après mes informations, après un interrogatoire qui a duré 10 heures, LST, ex-ministre malien de l'Énergie a été placé en garde à vue par la Brigade du pôle économique et financier de Bamako ce 12/11. Il est entendu dans un dossier « d'atteinte aux biens publics »

■ KONATE Malick



@konate90

#PRADO (Président ADO) a accompli un travail remarquable ! Lorsqu'on apprend que ce pays a traversé une guerre il y a 13 ans, on a du mal à le croire. Aucune trace du conflit n'est visible. Cette période d'horreur s'est estompée, et les habitants ont repris le cours de leur vie, reléguant ces sombres moments au passé. Seul un travail acharné peut aboutir à un tel résultat. Le vénérable PRADO a fait des merveilles ici. Je suis profondément impressionné par l'ampleur des efforts déployés. C'est un magnifique pays où les activités économiques prospèrent. #Bèki_Takè #CAN2023



■ MOUNTAGA TALL



Allez les Aigles !

Déployez vos ailes, envollez-vous, volez haut, très haut avec la coupe d'Afrique entre vos puissantes serres.

Le Mali est avec vous, vibre avec vous et prie pour vous. Confiants, nous vous attendons avec ferveur. En avant les Aigles !



COMMUNIQUÉ

DIRECTION GÉNÉRALE



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

La Direction Générale porte à la connaissance des pensionnés de l'INPS que l'objectif du contrôle physique est d'identifier les bénéficiaires de pensions afin d'éviter que des droits ne soient payés à des personnes non indiquées.

A cet effet, elle informe tous les bénéficiaires de pension que **l'absence du contrôle physique entraîne systématiquement la suspension des droits à partir de janvier 2024.**

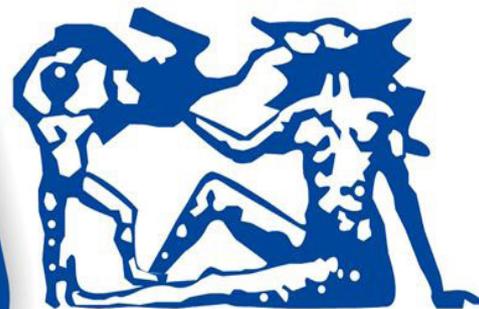
La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 03 janvier 2024

La Direction Générale

COMMUNIQUÉ

N°2024-004/DG-INPS



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

Le Directeur Général de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les rentiers d'accident du Travail du District de Bamako, que l'INPS procédera à un **contrôle physique de tous les rentiers de Bamako.**

Le contrôle se déroulera dans toutes les Agences des Communes de l'INPS pour la période allant du **15 janvier au 24 janvier 2024.** Le contrôle concerne tous les modes de paiements (caisse, virement bancaire).

Les bénéficiaires doivent se munir des pièces suivantes :

- ***La pièce d'identité en cours de validité***
- ***Le carnet AT ou le N°AT***

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 10 janvier 2024

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
OUSMANE KARIM COULIBALY
Chevalier de l'Ordre National

14ème congrès du SYNTADE Yacouba Katilé réélu

Le Syndicat national des travailleurs des administrations d'État (SYNTADE) a tenu son 14ème congrès, réunissant de nombreux délégués. Cette rencontre avait pour objectif de renouveler la structure dirigeante du syndicat, dont le mandat du bureau actuel, dirigé par Yacouba Katilé, avait expiré. Ainsi, lors de ce congrès qui s'est tenu le vendredi 5 janvier 2024, Yacouba Katilé a été réélu pour un nouveau mandat.

L'ouverture des travaux a été marquée par la présence du ministre de l'Économie et des Finances, Alhousseyni Sanou, qui a souligné l'importance de cette rencontre. Il a salué le professionnalisme du SYNTADE depuis sa création et a mis en avant l'importance de la reddition des comptes, qui a été effectuée par le bureau sortant concernant sa gestion du dernier mandat.

Le ministre a également évoqué la relation de confiance et de dialogue qui s'est instaurée entre son ministère, celui de la Fonction publique et les syndicalistes. Des rencontres et des discussions ont eu lieu dans ce sens, et le ministre Sanou a salué l'ouverture d'esprit et la compréhension dont ont fait preuve les syndicalistes du SYN-

TADE tout au long de ces échanges.

En ce qui concerne la situation économique du pays, le ministre de l'Économie et des Finances a souligné qu'elle a été affectée par les conséquences de différentes crises. Parmi celles-ci, il a mentionné l'embargo, la rupture constitutionnelle qui a entraîné le retrait des bailleurs de fonds, les effets de la pandémie de Covid-19, la crise entre l'Ukraine et la Russie, ainsi que la crise sécuritaire que traverse le Mali depuis plusieurs années.

Les syndicalistes ont compris les contraintes auxquelles le gouvernement est confronté pour répondre à leurs revendications, en raison de ces crises. Le ministre a salué la compréhension des syndicalistes qui ont accepté de signer le Pacte social. Il a également assuré que chaque fois qu'il y aura une croissance économique, celle-ci sera partagée entre les travailleurs pour favoriser le développement économique et social. Le ministre Sanou a exhorté les syndicalistes à privilégier le dialogue et à éviter les grèves, car elles paralysent l'ensemble du pays.

À la fin des travaux, marqués par un consensus général, Yacouba Katilé a été à nouveau choisi par ses pairs pour diriger le bureau du SYNTADE. Cette réélection témoigne de la maturité et de la confiance accordées à Yacouba Katilé au sein du syndicat.

Fatou Sissoko



EMIA:**Visite du CEMGA adjoint**

Le Général de brigade Kèba Sangaré, Chef d'État-major Général adjoint des Armées, s'est rendu au Centre d'instruction Boubakar Sada SY (CIBSS) de Koulikoro et au site du bivouac des élèves de la 2ème année de l'École Militaire Interarmes (EMIA) à Tanabougou le mercredi 10 janvier 2024. L'objectif de sa visite était de vérifier la bonne exécution des programmes des élèves de l'EMIA et la formation des unités en préparation opérationnelle avant leur déploiement, ainsi que de leur prodiguer des conseils pour répondre aux attentes.

Le Général Sangaré était porteur d'un message d'encouragement et de félicitations du Chef d'État-major Général des Armées. Il a souligné l'importance des écoles et des centres d'instruction dans la réussite des opérations militaires, en insistant sur le fait que ces lieux permettent aux élèves d'apprendre de leurs er-

reurs et de se préparer aux théâtres d'opération.

La visite du CEMGA adjoint a débuté par le site du bivouac où les élèves de la 2ème année de l'EMIA passent du temps en brousse dans le village de Tanabougou. Il a également rencontré les éléments des unités en préparation opérationnelle au CIBSS, composés de la Garde Nationale et de la Gendarmerie, qui ont saisi cette opportunité pour discuter de leurs préoccupations avec le Général Sangaré.

Le Général Sangaré s'est dit satisfait de ce qu'il a vu sur le site du bivouac et de la détermination des éléments des unités en préparation opérationnelle. Il a exprimé sa gratitude envers les instructeurs et les encadreurs pour leur travail professionnel.

Au cours de sa visite, le Général Sangaré a assisté à une séance de tirs des élèves de l'EMIA et a visité tous les dispositifs de sécurité mis en place par ces derniers. Cette visite a été l'occasion pour l'Officier Général de partager ses expériences avec les futurs officiers.

Arouna Sidibé



Base 101 de Sénou : Hommage aux nouveaux retraités

Onze officiers et sous-officiers d'aviation de la Base 101 de Sénou ont récemment pris leur retraite à partir du 1er janvier 2024. En reconnaissance de leurs services exceptionnels, l'état-major de l'Armée de l'Air a organisé une cérémonie de remise d'attestations de reconnaissance. Cet événement a eu lieu le vendredi 12 janvier 2024 dans les locaux de l'état-major de l'Armée de l'Air.

Ces officiers et sous-officiers, qui ont servi avec honneur et dévouement pendant de nombreuses années, ont non seulement contribué à l'aviation, mais aussi à la nation tout entière. Le général de brigade Alou Boï Diarra, chef d'état-major de l'Armée de l'Air, a souligné que cette cérémonie n'était pas seulement un hommage, mais aussi un symbole pour les jeunes aviateurs.

Le général de brigade Alou Boï Diarra a également dé-

claré que l'aviation de l'Armée de l'Air suivait les traces glorieuses de ses illustres prédécesseurs. Il a ajouté que le départ de ces vétérans laissait un vide au sein de l'Armée de l'Air.

Cette cérémonie de remise d'attestations de reconnaissance vise à exprimer la gratitude de l'état-major de l'Armée de l'Air envers ces retraités pour leur dévouement et leurs services exceptionnels. Elle renforce également l'importance de préserver l'héritage et les valeurs de l'Armée de l'Air, tout en inspirant les jeunes aviateurs à suivre leur exemple.

La Base 101 de Sénou de l'Armée de l'Air a récemment rendu hommage à onze officiers et sous-officiers d'aviation qui ont pris leur retraite. Cette cérémonie de remise d'attestations de reconnaissance souligne leur contribution exceptionnelle à l'aviation et à la nation tout entière. Leur départ crée un vide au sein de l'Armée de l'Air, mais sert également de symbole d'inspiration pour les jeunes aviateurs qui suivront leurs traces.

Arouna Sidibé



Nouvel an Le M5-RFP présente ses vœux à Choguel Kokalla Maïga

Le jeudi 11 janvier 2024, le Mouvement du 5 juin - Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) a présenté ses vœux de bonne année au Premier ministre Choguel Kokalla Maïga. Cette cérémonie s'est déroulée dans une ambiance joyeuse et a permis au comité stratégique, représenté par son président par intérim, Boubou Traoré, de mettre en avant les réalisations du mouvement.

Tout d'abord, le M5-RFP a mis en place des commissions dédiées à la sécurité, à la politique et à la commission électorale. Cette initiative a permis de mettre à jour le rapport du comité stratégique sur le déroulement de la Transition. Ces commissions jouent un rôle essentiel dans la stabilité et la démocratisation du pays.

De plus, le mouvement a également mis en œuvre un plan d'action comprenant des visites dans certaines régions du Mali. Cette démarche vise à renforcer les liens avec la diaspora malienne et à mieux comprendre les besoins et les préoccupations des différentes régions du pays.

Lors de la cérémonie, le président par intérim du comité stratégique a également abordé la question du déles-

tage. Il a exprimé ses préoccupations à ce sujet et a souligné l'importance de résoudre ce problème qui affecte la population malienne.

En réponse, le Premier ministre a remercié les membres du M5-RFP pour leur initiative et leur a adressé ses vœux pour la nouvelle année. Il a également rappelé l'importance de se souvenir et de prier pour les victimes militaires et civiles qui ont perdu la vie dans le but de restaurer la souveraineté du Mali.

Concernant les préoccupations du mouvement, le Premier ministre a réaffirmé la détermination du gouvernement à répondre aux besoins de la population malienne, qui reste sa priorité absolue. Il a également demandé aux citoyens de faire preuve de patience, assurant que la question du délestage sera bientôt résolue et ne sera plus qu'un lointain souvenir pour les Maliens.

La cérémonie des vœux du M5-RFP au Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a été l'occasion de mettre en avant les réalisations du mouvement, notamment la mise en place de commissions dédiées, la mise en œuvre d'un plan d'action et la prise en compte des préoccupations de la population. Le Premier ministre a exprimé sa gratitude et sa détermination à résoudre les problèmes auxquels est confronté le pays. Il a également appelé à la patience de la population, assurant que des solutions sont en cours pour résoudre le problème du délestage.

Fatou Sissoko





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Mali:

La recherche et l'innovation pour surmonter la crise



Le Premier ministre du Mali a reçu ce jeudi 11 janvier 2024, la commission d'organisation et les lauréats des Journées de la Recherche et de l'Innovation, accompagnés du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Bouréma KANSAYE. L'objectif de cette rencontre était de présenter les résultats des Journées de la Recherche et de l'Innovation, qui se sont tenues du 6 au 10 novembre 2023, ainsi que les lauréats.

Les Journées de la Recherche et de l'Innovation ont récompensé des projets remarquables, mettant en

avant le niveau de recherche et d'innovation au Mali. Parmi les lauréats, le premier prix a été décerné au projet «Le développement du vaccin RTSS» initié par feu Pr Ogobra Doumbo pour lutter contre le paludisme. Le deuxième prix a été attribué au projet «Le système d'information et d'alerte des ravageurs du cotonnier (Siarc)», et le troisième prix à un projet de «bras automatique». Ces projets témoignent de l'excellence et de la créativité des chercheurs maliens.

Lors de cette audience, il a également été souligné que cinq des six

participants maliens au concours d'agrégation du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) ont été sélectionnés comme lauréats. Cela met en évidence le talent et la compétence des chercheurs maliens dans la région.

Le Premier ministre, lui-même enseignant en télécommunications, reconnaît l'importance de la recherche et de l'innovation pour l'avenir du pays. Il a exprimé sa fierté et celle du gouvernement de la Transition envers les lauréats et a souligné la nécessité d'accorder une



attention particulière à la recherche et à l'innovation.

Dans cette perspective, la délégation a également sollicité un soutien accru de la part des autorités de la Transition, notamment une augmentation de l'allocation budgétaire dédiée à la recherche et à l'innovation dans le PIB. Le Premier ministre a pris note de ces

demandes et a montré son engagement à promouvoir la recherche et l'innovation au Mali.

En reconnaissance de ses efforts en faveur de la recherche et de l'innovation, le Premier ministre a été récompensé par le Grand Prix «Champion de l'appui à la recherche et à l'innovation» décerné par la commission d'organisation.

Cette rencontre souligne l'engagement du Mali à développer la recherche et l'innovation en tant que levier essentiel pour surmonter la crise et assurer un avenir prospère. Grâce à ces initiatives, le pays renforce sa légitimité en tant qu'État et démontre sa capacité à relever les défis auxquels il fait face.

■ Ibrahim Sanogo

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com

Délestages

Les inquiétudes des parents d'élèves



A quelques jours des examens trimestriels, les parents d'élèves sont profondément préoccupés par les délestages de la société EDM-SA. Ils craignent que ces coupures d'électricité n'affectent le niveau d'apprentissage de leurs enfants et compromettent leur réussite aux examens. Malgré les mesures prises par la ministre de l'Énergie et de l'Eau, Mme Bintou Camara, pour résoudre ce problème, il semble que le bout du tunnel soit encore loin. Cet article de presse examinera l'impact des délestages sur les parents d'élèves et leurs attentes vis-à-vis du gouvernement.

En cette nouvelle année, la situation en matière de fourniture d'électri-

cité est de plus en plus critique. Les coupures d'électricité, allant de plusieurs heures à plusieurs jours, se multiplient dans la capitale, selon les témoignages recueillis sur les réseaux sociaux. La société Énergie du Mali (EDM-SA) ne fournit qu'environ 4 à 6 heures d'électricité par jour à ses clients, ce qui ne suffit guère que pour recharger les téléphones et les appareils électroniques.

Ces délestages récurrents ont suscité l'indignation de la population malienne, qui espérait une amélioration de la situation en 2024. La grogne s'est également dirigée vers le gouvernement de Transition, qui avait promis de réduire les délestages et de garantir une fourniture régulière

de carburant. Malheureusement, ces promesses semblent ne pas avoir été tenues, ce qui a renforcé les inquiétudes des parents d'élèves à l'approche des examens trimestriels.

De nombreux parents témoignent de leurs préoccupations quant à l'impact des délestages sur la préparation de leurs enfants aux examens. Une mère de famille témoigne : «Ma fille est en classe de terminale. Pour passer son bac, elle doit étudier ses leçons et faire ses exercices. Mais à cause des délestages, elle a du mal à réviser ses leçons. Je reste éveillée jusqu'à tard dans la nuit pour surveiller l'arrivée du courant, afin qu'elle puisse réviser avant d'aller à l'école le matin. C'est vraiment

consternant.» Ces témoignages reflètent la frustration et l'inquiétude des parents face à cette situation préoccupante.

Les conséquences des délestages vont au-delà du domaine éducatif. En effet, ils ont également paralysé l'activité socioéconomique du pays. Des travailleurs, tels que des menuisiers et des tailleurs, se sont vus contraints de changer de métier pour subvenir aux besoins vitaux de leur famille. Certains sont devenus maçons ou livreurs d'eau à domicile. Cette situation témoigne de l'impact désastreux des délestages sur la vie quotidienne des Maliens.

À l'approche des examens trimestriels, les parents d'élèves expriment leur profonde inquiétude quant à l'impact des délestages sur le niveau d'apprentissage de leurs enfants. Malgré les mesures prises par le gouvernement de Transition, la situation en matière de fourniture d'électricité ne cesse de se détériorer, causant des perturbations dans la vie quotidienne des Ma-

liens. Les autorités doivent rapidement trouver des solutions durables pour remédier à ce problème afin d'assurer des conditions optimales d'apprentissage et de réussite aux examens pour les élèves du pays. Certains Maliens sont confrontés à un dilemme lorsqu'il s'agit de suivre la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en raison des problèmes d'électricité dans le pays. L'entreprise nationale d'électricité, EDM, n'est souvent pas en mesure de fournir de l'électricité à tous les foyers, ce qui rend difficile le suivi des matchs des Aigles.

Certains Maliens estiment donc qu'il est préférable de ne pas s'intéresser à la CAN, même les jours où les Aigles jouent, en raison de l'incapacité d'EDM à fournir de l'électricité. Cependant, d'autres ont trouvé une solution alternative en utilisant leurs téléphones portables pour suivre les matchs.

Un amateur de football explique qu'il a opté pour cette solution et qu'il a déjà acheté deux Powerbanks d'une capacité de 50 000 ampères pour l'occasion. Les Powerbanks sont des

dispositifs portables de stockage d'énergie qui permettent de recharger les téléphones et autres appareils électroniques.

En utilisant ces Powerbanks, il pourra suivre en direct et en intégralité toutes les rencontres de la CAN en Côte d'Ivoire, même en cas de coupures de courant. Cette solution lui permet de contourner les problèmes d'électricité et de profiter pleinement des matchs de football.

Il est intéressant de noter que de nombreux Maliens font preuve de créativité et de détermination pour surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés. En utilisant des technologies alternatives comme les téléphones portables et les Powerbanks, ils parviennent à ne pas manquer les événements sportifs importants malgré les difficultés rencontrées avec l'approvisionnement en électricité. Cela témoigne de leur passion pour le football et de leur volonté de trouver des solutions pour rester connectés à leur équipe nationale pendant la CAN.

■ Arouna Sidibé



CRS-AEEM: La stabilité du Mali au cœur du combat



Mis sur les fonds baptismaux pour contribuer à la refondation de l'école malienne et surtout apporter sa contribution à la construction nationale, le Cercle de réflexion et de solidarité (CRS) des anciens de l'AEEM a tenu sa première assemblée générale. C'était le

week-end dernier au Centre international des conférences de Bamako (CICB). Ainsi, les points inscrits à l'ordre du jour de ladite assemblée générale portaient sur : l'adoption des statuts et du règlement intérieur ; l'adoption de la charte ; la mise en place du nouveau bureau, etc.

Les travaux proprement dits de ladite assemblée générale ont démarré après la lecture et l'adoption du programme arrêté pour l'occasion. Ensuite, le vice-président par intérim du CRS, le Dr Modibo Soumaré, a pris la parole pour présenter le bilan moral et financier du bureau



sortant. Dans ses explications, il a rappelé que le Cercle est né d'une autre structure différente, appelée à l'époque l'Amical des Anciens et Sympathisants de l'AEEM. Le Dr Modibo Soumaré a également rappelé le rôle historique et le parcours des anciens de l'AEEM. Il a également mentionné les différentes rencontres qui ont eu lieu, ainsi que la dernière conférence-débat organisée à l'occasion du 33e anniversaire de la création de l'AEEM.

Poursuivant, le vice-président par intérim a déclaré que le CRS est aujourd'hui la seule alternative pour s'organiser et défendre les valeurs démocratiques chèrement acquises dans notre pays. Le Dr Soumaré a également souligné «la responsabilité et le devoir de notre génération, que nous devons assumer». Avant de conclure son intervention sur les rumeurs de financement de la présente assemblée générale par le pouvoir, qu'il a dénoncées, car selon lui, de nombreux anciens de l'AEEM peuvent financer une telle activité aujourd'hui, selon le vice-président qui assure l'intérim du CRS.

En présentant la démission du bureau sortant, le Dr Modibo Soumaré a une fois de plus insisté sur la cohésion, la solidarité entre les membres du CRS, et surtout la mobilisation pour contribuer à la sortie de l'impasse et des difficultés auxquelles notre pays est actuellement confronté.

Auparavant, le président sortant, dans des mots de bienvenue, a salué l'approche de leurs cadets pour les multiples initiatives prises dans la lutte contre l'insécurité dans les milieux scolaires et universitaires. Il a également souligné aux anciens de l'AEEM que «nous venons d'origines différentes, mais ce qui nous unit est plus important que ce qui nous différencie. Nous devons donc cultiver l'unité dans la diversité pour relever les énormes défis auxquels notre pays est confronté», a recommandé le Dr Soumaré.

■ Ki-Zerbo



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Sortie de le Mali de la crise

Appel à l'unité et à l'action de Poulo



Dans son message de vœux pour la nouvelle année, Housseini Amion Guindo, président de la Convergence pour le développement du Mali (CODEM), exhorte les autorités maliennes à profiter de l'année 2024 pour sortir le pays de cette période exceptionnelle qui a eu des conséquences désastreuses sur la population. Il met en garde contre les manœuvres politiques qui détournent le peuple de l'essentiel et souligne l'importance de l'unité et de l'action collective.

L'année 2023 a été marquée par des moments de joie et de tristesse, de paix et de troubles pour les Maliens. Le contexte sociopolitique et sécuritaire a été particulièrement difficile,

avec des attaques terroristes qui ont endeuillé de nombreuses familles et entraîné le déplacement de milliers de personnes. Le président Guindo exprime sa solidarité envers les victimes et leurs familles.

En plus de ces épreuves, le pays a dû faire face à la cherté de la vie et à des coupures de courant sans précédent, qui ont eu un impact négatif sur les secteurs économiques clés. Malgré ces difficultés, le président Guindo salue la résilience du peuple malien et rend hommage aux disparus. Il exprime également sa gratitude envers les forces de défense et de sécurité pour leur sacrifice, leur détermination et leur professionnalisme.

Le président de la CODEM affirme que l'année 2024 doit marquer le début d'une nouvelle ère pour le peuple malien. Il souhaite l'avènement d'une paix durable sur l'ensemble du territoire afin que le pays puisse écrire de nouvelles pages glorieuses de son histoire en tant que nation indépendante et véritablement souveraine.

Face aux défis actuels, il est du devoir collectif des Maliens de s'unir pour garantir la sécurité, la santé et le développement économique et social des générations futures. Le président Guindo souligne l'importance du respect des engagements envers le pays et ses partenaires. Il met en garde contre les manœuvres

politiques qui cherchent à divertir le peuple et à détourner son attention de ce qui est essentiel.

Housseini Amion Guindo, président de la CODEM, appelle à l'unité et à l'action pour sortir le Mali de la crise et assurer un avenir meilleur aux générations à venir. Il souligne que seule une approche collective et responsable permettra de surmonter les défis actuels et de construire un Mali prospère et souverain. Cette déclaration témoigne de l'engagement du parti politique à soutenir les initiatives visant à rétablir l'ordre constitutionnel au Mali. Le texte souligne également l'importance de mobiliser les militants et les sympathisants du parti pour atteindre les objectifs fixés. La réfé-

rence à «cette période d'exception aux conséquences incalculables sur les populations maliennes» fait probablement allusion à une situation politique, économique ou sociale difficile que le pays traverse actuellement. Le parti appelle donc les autorités à saisir l'opportunité de l'année 2024 pour mettre en œuvre des mesures concrètes qui contribueront à sortir le Mali de cette période exceptionnelle.

Il est important de noter que sans plus de contexte, il est difficile de déterminer précisément ce à quoi fait référence cette déclaration. Cependant, il semble que le parti politique en question soit prêt à soutenir toute action visant à rétablir l'ordre constitutionnel au Mali

et à travailler en collaboration avec d'autres initiatives dans ce sens.

La déclaration encourage également les militants et les sympathisants du parti à rester mobilisés et à œuvrer collectivement pour atteindre les objectifs fixés par le parti. Cela suggère que le parti considère la participation active de ses membres comme essentielle pour obtenir des résultats positifs.

Le parti politique se dit prêt à soutenir les efforts visant à rétablir l'ordre constitutionnel au Mali et appelle à la mobilisation de ses membres pour atteindre les objectifs du parti.

Ibrahim Sanogo



Dialogue intermaliens

Créer les conditions d'une participation inclusive



Le Mouvement Tabalé, saluant l'initiative du dialogue inter-malien annoncé par le Président de la transition, encourage les autorités à créer les conditions d'une participation inclusive afin de donner une chance à un nouveau départ pour la nation malienne. Cette déclaration fait suite à l'annonce du dialogue inter-malien par le Président de la transition lors de son adresse à la nation du nouvel an.

Le dialogue inter-malien est une initiative importante alors que l'Accord d'Alger, signé il y a huit ans entre l'État et les groupes armés, est en panne. Le Mouvement Tabalé se réjouit de cette annonce car il a demandé aux autorités de la transition depuis juin 2023 un nouvel accord rédigé et signé par les Maliens eux-mêmes, sans intervention extérieure, et dont le suivi et l'application seront garantis par le peuple souverain du Mali.

Cet accord, appelé Accord National pour la Paix et le Développement du Mali



(ANPDM), doit remplacer l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali (APR) issu du processus d'Alger et signé à Bamako en 2015. Le Mouvement Tabalé estime que la valeur ajoutée de ce dialogue inter-malien serait qu'il aboutisse à un nouvel accord inter-malien, traduit en un Programme Commun de Reconstruction Nationale (PCRN), capable de rassembler les Maliennes et les Maliens autour du défi essentiel de rompre définitivement avec la violence, les conflits armés et la guerre sur tout le territoire national.

Le Mouvement Tabalé lance un appel à tous les Maliens, dans toutes leurs composantes sociales, politiques, économiques, professionnelles, géographiques et communautaires, pour soutenir et accompagner cette initiative de dialogue inter-malien annoncée par le Chef de l'État. Il recommande également aux autorités de créer les conditions d'une participation inclusive, en associant également les Maliens de l'extérieur.

Bien que ce processus soit interne, le Mouvement Tabalé souhaite que le nouvel accord inter-malien reprenne les dispositions pertinentes

de l'APR, indispensables à la stabilisation du Mali. Il conseille que les recommandations de ce dialogue soient votées par le Conseil National de Transition (CNT) du Mali et assorties d'un décret d'application du Chef de l'État, ce qui a manqué à l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale.

Le Mouvement Tabalé encourage l'État malien à créer les conditions nécessaires à une participation inclusive dans le cadre du dialogue inter-malien, afin de permettre un nouveau départ pour la nation malienne. Cette démarche est saluée comme une opportunité de rompre avec le cycle de la violence et de la guerre, et de rassembler toutes les composantes de la société malienne autour d'un accord inter-malien pour la paix et le développement du pays. La proposition mentionnée suggère la mise en place d'un comité chargé de garantir la pleine application de l'accord en question. Ce comité devrait être indépendant de toute influence politique et institutionnelle au Mali. En plus de l'État et des mouvements armés, l'accord inter-malien devrait être signé par les autorités légitimes, les notables

et les chefs de chaque région du Mali ainsi que du District de Bamako. Ces signataires devront prêter serment au nom de leurs communautés pour ne violer aucune des dispositions de l'accord.

La déclaration souligne également que le jour de la signature finale de ce nouvel accord devrait être déclaré «jour de la renaissance malienne» et célébré dans tout le pays. Cette proposition met en avant l'importance de l'engagement de tous les acteurs concernés, y compris les représentants des différentes régions et communautés, pour assurer le respect et la mise en œuvre effective de cet accord.

Il est essentiel de souligner que cette réponse est basée sur les informations fournies dans la requête et ne reflète pas nécessairement les positions de tous les acteurs concernés. L'accord en question pourrait avoir des implications politiques, institutionnelles et socio-culturelles importantes pour le Mali et nécessiterait une analyse plus approfondie pour en comprendre tous les détails et les enjeux.

Karamoko B Keita



Journée nationale de la souveraineté retrouvée

EMAN appel au renforcement du sentiment patriotique

À l'occasion de la célébration du deuxième anniversaire de la souveraineté nationale retrouvée, célébré chaque 14 janvier, le Mouvement Ensemble Pour un Mali Nouveau (EMAN), à travers son Président Makan Moussa Kanouté, se réjouit de son institution par les plus hautes autorités du Mali en tant que Journée nationale de la Souveraineté retrouvée, en souvenir de la grande mobilisation du 14 janvier 2022 pour dénoncer les sanctions illégales, illégitimes, injustes et inhumaines de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Économique et Monétaire Ouest africaine (UEMOA) imposées à notre pays.

Pour Makan Moussa Kanouté, Président du Mouvement Ensemble Pour un Mali Nouveau (EMAN), félicite les autorités de la Transition, avec à leur tête Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État, pour cet acte noble et héroïque de l'histoire récente du Mali.

EMAN rappelle que cette journée a pour objectifs de renforcer le sentiment patriotique et de magnifier la souveraineté retrouvée du Mali, qui repose désormais sur les trois principes définis par le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, conformément à la vision du peuple malien, à savoir : le respect de la souveraineté du Mali, le respect des choix stratégiques et des partenaires opérés par le Mali, la défense des intérêts vitaux des populations maliennes dans toutes les décisions prises. Cette journée doit renforcer la conscience d'appartenance à la nation malienne et réaffirmer l'attachement à la souveraineté de notre pays. À cet égard, le Mouvement Ensemble pour un Mali Nouveau considère les



manifestations du 14 janvier comme un acte fondateur de résistance populaire aux pressions extérieures et encourage le peuple à sortir massivement pour célébrer cette deuxième édition qui sera marquée, entre autres, par la montée des couleurs, la visite aux autorités coutumières et des conférences-débats sur la souveraineté retrouvée. Le Mouvement Ensemble pour un Mali Nouveau rejette toute forme d'ingérence dans les affaires intérieures du Mali, notamment celles de nos organisations africaines et internationales et de certains pays occidentaux.

Par ailleurs, le Mouvement Makan Moussa Kanouté invite tous ses militants et sympathisants, ainsi que les Maliens de l'intérieur et de la diaspora, à soutenir le processus de refondation du pays, sous le

leadership de nos plus hautes autorités, conformément aux recommandations des Assises Nationales de la Refondation, et à donner toute la solennité requise à la commémoration de la journée nationale de la souveraineté retrouvée. Le Mouvement «Ensemble pour un Mali Nouveau» souhaite que cette journée grave dans la conscience collective le sentiment patriotique, ravive chez chaque citoyen la foi opiniâtre en la capacité de résilience de notre peuple et démontre au monde entier que le peuple malien possède un passé glorieux, fabuleux et puissant. Il encourage également les Autorités de la Transition à perpétuer cette journée de souveraineté retrouvée et à l'instituer comme une fête légale en République du Mali.

Bokoum Abdoul Momini

Festival International de l'Afrique du Nord et du Sahel Participation du Mali à la 6ème édition à Fès, au Maroc



Le Chef de Cabinet, Monsieur Yamoussa Fané, a représenté le Ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Monsieur Andogoly Guindo, lors de la 6ème édition du Festival International de l'Afrique du Nord et du Sahel, qui s'est dé-

roulée du 11 au 14 janvier 2024 à Fès, au Maroc. Cette participation a été rendue possible grâce à une invitation de la Fondation AMAN pour le Développement durable.

Le festival, qui a également marqué la célébration du nouvel an ama-

zigh, a accordé au Mali le statut de pays invité d'honneur pour cette année. En plus de la présence du Chef de Cabinet, le Chargé d'affaires de l'ambassade du Mali à Rabat, Monsieur Bambo Tigana, a représenté Son Excellence l'ambassadeur lors de cet événement.

La cérémonie d'ouverture, coprésidée par la Présidente de la Fondation AMAN et le Chef de Cabinet, a marqué le début de cette 6ème édition du festival. Durant cet événement, de nombreuses activités ont été organisées, telles que des conférences et des manifestations artistiques et culturelles.

La participation du Mali à ce festival international a permis de mettre en avant la richesse et la diversité culturelle de notre pays. Cet événement a également offert une occasion propice aux échanges et aux rencontres entre les différentes délégations présentes.

Le Chef de Cabinet, Monsieur Yamoussa Fané, a souligné l'importance de la coopération culturelle entre les pays de l'Afrique du Nord et du Sahel lors de son discours d'ouverture. Il a mis en valeur l'engagement du Mali à promouvoir son patrimoine culturel et à renforcer les liens avec les autres nations de la région.

Le festival a également été l'occasion pour les participants de découvrir les traditions et les coutumes des pays de l'Afrique du Nord et du Sahel à travers des expositions et des représentations artistiques. Les conférences ont abordé des sujets

variés tels que le tourisme durable, l'artisanat traditionnel et l'importance de la préservation du patrimoine culturel.

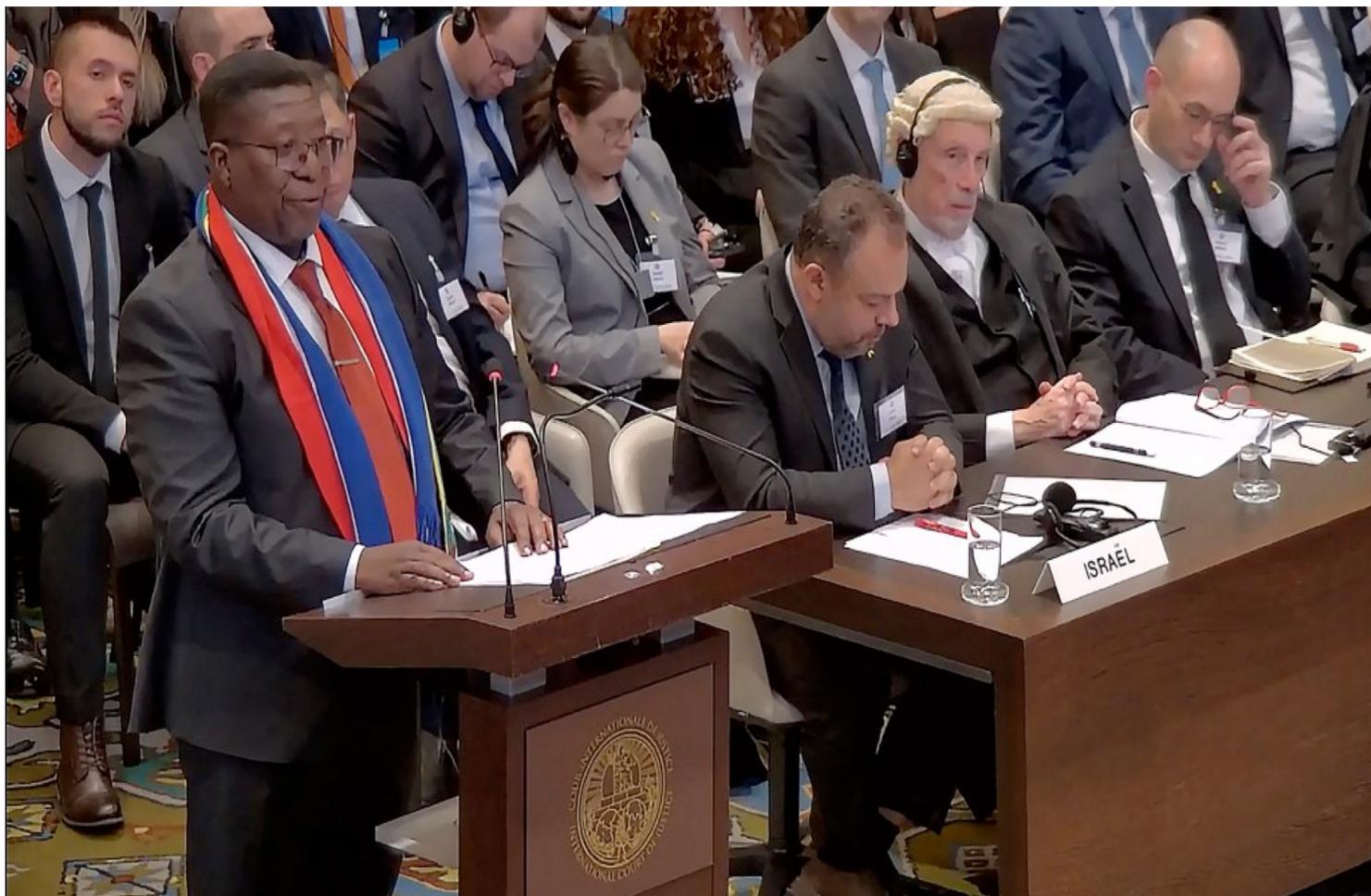
la participation du Chef de Cabinet à la 6ème édition du Festival International de l'Afrique du Nord et du Sahel à Fès, au Maroc, a été un succès. Cette représentation a permis de renforcer les liens culturels entre le Mali et les autres pays de la région, tout en mettant en valeur la richesse artistique et culturelle de notre nation.

Fatou Sissoko



Cour Internationale de Justice (CIJ)

L'audience s'est déroulée jeudi et vendredi



L'audience de l'action intentée par la République d'Afrique du Sud devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) au motif que les actions d'Israël à Gaza violent la Convention sur le génocide a débuté ce jeudi à La Haye, aux Pays-Bas. Cette audience, ouverte au public, est également retransmise en direct.

La République d'Afrique du Sud demande à la Cour d'accorder neuf injonctions à l'encontre d'Israël. Parmi ces injonctions, il est demandé à Israël de cesser immédiatement ses opérations militaires à Gaza, de prendre des mesures pour prévenir le génocide contre les Palestiniens, d'assurer le retour des personnes déplacées chez elles et leur accès à l'assistance humanitaire, de punir

les personnes impliquées dans le génocide, de conserver les preuves du génocide et de soumettre des rapports réguliers à la Cour sur la mise en œuvre des injonctions.

L'avocat John Dugard, représentant la partie sud-africaine, a débuté l'audience en présentant les arguments de l'Afrique du Sud. Dugard, ancien rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme en Palestine, est un juriste renommé qui s'est activement opposé à l'apartheid en Afrique du Sud.

La durée des audiences, initialement prévue pour deux heures, a été portée à trois heures à la demande d'Israël.

Israël a rejeté les accusations de génocide portées par l'Afrique du Sud,

les qualifiant de «grossièrement déformées» et sans fondement. Israël affirme que l'Afrique du Sud agit comme un porte-parole du Hamas, qu'il considère comme une organisation terroriste cherchant à éliminer Israël. Israël soutient que son armée cible les militants du Hamas et non les civils palestiniens.

Les plaidoiries de l'équipe de juristes représentant Israël devant la CIJ étaient particulièrement attendues, étant donné que Israël estime généralement que les organismes internationaux agissent contre ses intérêts et n'en tient pas compte.

L'issue de cette audience devant la CIJ aura des implications importantes sur la question des actions d'Israël à Gaza et sur la Convention sur le génocide. Les débats et les



arguments présentés par les deux parties seront cruciaux pour éclairer la décision de la Cour. L'Afrique du Sud a récemment saisi la Cour internationale de justice (CIJ) pour demander une injonction provisoire contre Israël, alléguant que ce dernier a violé la Convention des Nations unies pour la prévention et la répression du génocide de 1948. Selon l'article 9 de cette convention, tout État partie peut porter plainte devant la CIJ contre un État auteur de violations de ladite convention.

La demande d'injonction provisoire a été déposée le 29 décembre par la République d'Afrique du Sud, qui a invoqué l'urgence de la situation. La CIJ procédera aux audiences et délibérera sur l'arrêt après avoir exa-

miné les arguments et les preuves présentés par les parties. Il est important de noter que la Cour internationale de justice (CIJ) n'a pas de délai contraignant pour annoncer sa décision. Cependant, dans les cas urgents comme celui-ci, il est généralement constaté que le délai peut être de plusieurs semaines, en se basant sur les précédents arrêts de la Cour.

Il est également pertinent de souligner que l'Afrique du Sud a été rejointe par plusieurs pays du Sud global dans cette initiative, bien que seul un pays de l'Union européenne, la Belgique, se soit joint à eux. Cette mobilisation internationale en faveur de la saisine de la CIJ ne semble pas être le fruit du hasard, mais plu-

tôt le résultat de la détermination de l'Afrique du Sud à faire respecter le droit international et à soutenir le peuple palestinien.

La requête de l'Afrique du Sud devant la CIJ pour «génocide» contre Israël est fondée sur la violation alléguée de la Convention des Nations unies pour la prévention et la répression du génocide. La CIJ examinera les arguments des parties et rendra sa décision. Bien que le délai précis de cette décision ne soit pas spécifié, il pourrait prendre plusieurs semaines compte tenu de l'urgence de la situation.

Karamoko B Keita

www.malikile.com

Diplomatie chinoise

Tournée africaine du chef de Wang Yi



Les préparatifs du 9e FOCAC au menu

L'Afrique occupe une place de choix dans la diplomatie chinoise. Cette année, pour les 34e fois consécutive, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, débute son traditionnel voyage annuel par l'Afrique. Il se rend du 13 au 18 janvier 2024 respectivement en Égypte, en Tunisie, au Togo et en Côte d'Ivoire. Cette tradition qui dure depuis plus

de trois décennies véhicule le symbole d'une coopération sino-africaine solide qui s'enracine davantage. Elle illustre à souhait la place privilégiée que représente le continent africain pour la Chine et l'élan commun qui anime les deux parties dans la construction d'une communauté de destin. En plus des préoccupations bilatérales qui seront abordées lors du séjour de Wang Yi, les préparatifs du 9e Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC),

qui se tiendra cette année à Beijing, seront largement au cœur de cette tournée.

Dans chacune des capitales africaines qu'il va visiter, le chef de la diplomatie chinoise aura au menu de ses différents échanges les préoccupations bilatérales et multilatérales. Au Caire, Wang Yi et ses hôtes vont s'entretenir, entre autres, autour de l'adhésion de l'Égypte aux BRICS, des questions économiques et commer-

ciales et de la situation au Proche-Orient. Faut-il le rappeler, l'Égypte et l'Éthiopie sont les deux pays africains qui ont intégré officiellement le 1er janvier 2024 le groupe des BRICS au sein duquel la Chine occupe une position prépondérante. En plus d'entretenir des liens historiques, la Chine et l'Égypte ont des relations économiques commerciales très importantes. Rien qu'au mois d'octobre 2023, la Zone économique du Canal de Suez (SCZone) a conclu des accords d'une valeur de 14,75 milliards de dollars avec des partenaires chinois. Les données de l'Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS) indiquent que la balance commerciale entre les deux pays s'élève à 16,2 milliards de dollars en 2022. L'adhésion de l'Égypte aux BRICS va davantage consolider le partenariat économique entre les deux pays d'autant plus que la Terre des Pharaons représente un portail incontournable d'entrée en Afrique.

Sur la situation dans la bande de Gaza, la Chine et l'Égypte partagent une similarité de vision sur la cause palestinienne. Depuis l'escalade de la violence ces trois derniers mois dans l'enclave palestinienne, Beijing n'a eu de cesse d'appeler à un cessez-le-feu et de réitérer sa proposition d'une solution à deux États. La Chine a multiplié les initiatives avec toutes les parties prenantes au conflit israélo-palestinien pour des négociations en faveur d'un consensus et du rétablissement de la paix. Lors de la rencontre avec une délégation de ministres des Affaires étrangères arabes et islamiques le 20 novembre 2023, Wang Yi avait souligné l'impératif pour la communauté internationale d'« agir en toute urgence et de prendre des mesures efficaces » pour empêcher que cette tragédie dégénère. Sur la même lancée, le président chinois Xi Jinping a appelé à l'organisation d'une « conférence de paix internationale » pour résoudre le conflit israélo-palestinien. Avec les autorités égyptiennes, le ministre chinois des Affaires étrangères va certainement discuter des possibilités de faire bouger les lignes en faveur d'une cessation des hostilités

dans la bande de Gaza où le nombre de personnes tuées s'élève à plus de 23 000.

Nouvelles perspectives pour la coopération

La Tunisie qui est la seconde étape de la tournée de Wang Yi sur le continent est un partenaire de longue date de la Chine. D'ailleurs, le 10 janvier 2024 marquait le 60e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Tout au long de ces six décennies de marche commune, une confiance mutuelle et une communauté de vision ont caractérisé les liens entre Beijing et Tunis. Que ce soit dans les domaines de la santé, de la culture, de la jeunesse, du sport, du commerce et bien d'autres, la Chine a été un partenaire stratégique et solidaire de la Chine. En 50 ans de coopération médicale, 28 équipes médicales venant de la province chinoise du Jiangxi ont été envoyées en Tunisie, pour fournir des services médicaux au peuple tunisien. Dans le secteur de la technologie et l'innovation, le programme Seeds for the Future (Des graines pour l'avenir) initié par la société Huawei et son académie de technologie numérique est un cas de réussite de la coopération sino-tunisienne dans la transition numérique et technologique. La visite du chef de la diplomatie chinoise sera l'occasion d'apprécier le chemin parcouru et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour la coopération sino-tunisienne.

Du Maghreb, Wang Yi va se rendre en Afrique de l'Ouest, au Togo et en Côte d'Ivoire qui accueille le 34e Coupe d'Afrique des Nations (CAN) dont l'ouverture est prévue le 13 janvier. La Chine et la Côte d'Ivoire ont fêté en 2023 le 40e anniversaire de leur coopération bilatérale. Locomotive de l'économie au sein des pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la Côte d'Ivoire est un partenaire clé pour la Chine dans la sous-région. Les axes de coopération entre les deux pays concernent des secteurs comme l'agriculture, les infrastruc-

tures, l'économie numérique, les énergies nouvelles et le développement vert. En plus, la Chine accompagne la Côte d'Ivoire dans l'atteinte de l'autosuffisance céréalière et dans son processus d'industrialisation. Depuis ces cinq dernières années, la Chine est le principal partenaire commercial de la Côte d'Ivoire. Les Journées sino-ivoiriennes de l'investissement et du partenariat (JS2IP), initiées en 2019, participent à dynamiser les liens entre investisseurs chinois et ivoiriens. Le séjour de Wang Yi en Côte d'Ivoire va permettre d'approfondir des sujets relatifs aux liens bilatéraux entre la Chine et la Côte d'Ivoire.

Le Togo, situé également en Afrique de l'Ouest, est l'autre étape du ministre chinois des Affaires étrangères. Les relations sino-togolaises datent d'une cinquantaine d'années et ont engrangé des acquis conséquents dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'hydraulique et du transfert des technologies. Le Togo se positionne depuis un certain temps comme un médiateur dans les différends qui opposent certains pays de la sous-région. Au-delà des préoccupations bilatérales, le Togo pourrait aussi plaider auprès de la Chine pour faire avancer certaines initiatives sous-régionales, notamment le défi sécuritaire auquel sont confrontés certains pays de l'Afrique de l'Ouest. Les autorités togolaises pourraient également édifier davantage le diplomate chinois sur les enjeux dans la sous-région ouest-africaine.

Le respect de cette tradition diplomatique entre la Chine et l'Afrique prouve la volonté des deux parties de consolider leurs liens historiques et de faire preuve d'une solidarité agissante face aux défis d'industrialisation du continent et aux questions du changement climatique. La Chine et l'Afrique sont bien décidées à cheminer ensemble pour une coopération gagnant-gagnant.

Karim Badolo

Source : CGTN

CAN Côte d'Ivoire 2023

Les grandes surprises

Le Nigeria a été contraint au match nul par l'équipe modeste de Guinée équatoriale lors de son premier match du groupe A de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Malgré l'ouverture du score par Iban Salvador à la 36e minute, Victor Osimhen a rapidement répondu en marquant pour le Nigeria à la 38e minute.

Cependant, les Super Eagles n'ont pas réussi à concrétiser leur domination en seconde période, malgré plusieurs occasions franches. L'attaquant Victor Osimhen, en particulier, a raté une énorme occasion de marquer alors qu'il était idéalement placé à la 76e minute. Le gardien de Guinée équatoriale, Owono, a également réalisé plusieurs arrêts décisifs face aux tentatives de Zaidu Sanusi et Aina.

Les Nigériens, considérés comme les favoris, ont donc manqué l'opportunité de prendre les trois points lors de ce match. Ils devront maintenant faire face à une forte pression avant leur prochain match contre la Côte d'Ivoire, l'équipe hôte de la compétition. Contrairement à la Côte d'Ivoire, qui a remporté son premier match contre la Guinée-Bissau (2-0), le Nigeria n'a pas réussi à assumer son statut de favori face à la Guinée équatoriale.



Le Portugais José Peseiro, l'entraîneur du Nigeria, devra trouver des solutions pour améliorer l'efficacité offensive de son équipe afin de remporter des victoires lors des prochains matches de la CAN. Les Super Eagles devront également se méfier de la Guinée équatoriale, qui a réussi à tenir en échec une équipe nigériane dominante.

Ce match nul est donc considéré

comme une réussite pour la Guinée équatoriale, qui a célébré ce résultat comme une victoire. Le Nigeria, quant à lui, devra rapidement se remobiliser et rectifier le tir afin de rester en course pour la suite de la compétition. Le choc contre la Côte d'Ivoire jeudi s'annonce crucial pour les Super Eagles.

Fatou Sissoko





Bélier (21 mars - 19 avril)

Au travail comme dans la vie, il est impossible de sélectionner les personnes qui nous entourent, et souvent il faut accepter les choses comme elles se présentent. Vous n'avez malheureusement pas le pouvoir de choisir vos collègues, encore moins votre hiérarchie, il faut donc composer avec. Le mieux serait de prendre les choses avec philosophie et d'apprendre à gérer les différents caractères et humeurs des autres.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Soyez vigilant et ne faites pas confiance facilement. Vous avez tendance à croire qu'on peut accorder du crédit à tout le monde ; or c'est loin d'être le cas. Vous vous êtes déjà confié plus d'une fois à des collègues, croyant à tort que vos secrets seraient bien gardés. Certains peuvent pourtant aller jusqu'à répéter vos propos à vos supérieurs. Soyez discret, et ne vous confiez plus à personne, vous risqueriez de vous attirer des ennuis.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Si vous recherchez un emploi, vous pourriez avoir un coup de téléphone important aujourd'hui. Votre vie professionnelle est sur le point de prendre un nouveau tournant. Si vous êtes déjà en poste, votre patience portera ses fruits. La signature d'un contrat, une augmentation ou une promotion vous attendent peut-être. Vous aurez probablement une nouvelle à fêter ce soir. Vous l'avez amplement mérité, profitez-en !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Aujourd'hui vous serez peut-être amené à remettre en question votre travail. La période est propice à la transition. Il est judicieux de ne pas s'isoler dans ce contexte. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à solliciter l'avis et le soutien de vos collègues. En collaborant et en étant honnête avec votre entourage professionnel, vous pourriez entrevoir des opportunités qui favoriseront l'épanouissement de votre carrière.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les astres sont favorables à l'essor de votre carrière. Les opportunités d'apprentissage et de perfectionnement professionnel seront abondantes. Songez à suivre des formations ou à acquérir de nouvelles compétences pour rester compétitif sur le marché du travail. Si vous songez à démarrer votre propre entreprise ou à travailler en tant qu'indépendant, c'est le moment idéal pour planifier et mettre en œuvre votre projet.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Côté travail, vous commencez à ressentir les bienfaits de vos efforts. Vous êtes la bonne personne à la bonne place. Si vous doutiez de vos capacités, votre entourage professionnel, qui vous connaît bien, vous donne la force de poursuivre sur votre voie. La discipline qui vous caractérise pourrait bien vous offrir de belles opportunités futures. Écoutez ce que l'on a à vous dire et ne tirez pas de conclusions trop hâtives.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Malgré des bases solides et votre ancienneté, vous êtes sur le qui-vive. Vous sentez que de gros changements vont avoir lieu et vous vous faites du souci quant à votre situation professionnelle. N'ayez crainte et croyez en votre bonne étoile. Jusqu'à présent, celle-ci ne vous a jamais fait faux bond. Calmez-vous, concentrez-vous sur vos tâches habituelles et tout se passera mieux que vous ne le pensez.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Soyez prêt à surmonter des défis imprévus. Votre patience et votre persévérance seront mises à l'épreuve. Aujourd'hui, vous pourriez vous sentir bloqué dans votre carrière. Les opportunités d'avancement peuvent sembler hors de portée, entraînant de la frustration. Veillez à prendre des pauses pour éviter le surmenage. Et si vous profitez de cette journée plutôt maussade pour prendre le temps de faire le point sur vos objectifs ?



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre sens de la stratégie et votre perspicacité seront mis à profit dans votre écosystème professionnel. Utilisez sans modération votre intuition pour anticiper les tendances du marché au travail. Des opportunités d'affaires passionnantes peuvent surgir là où vous ne vous y attendez pas. Votre capacité à planifier stratégiquement vous permettra de prendre des décisions avisées pour votre développement professionnel.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Ciel un peu agité. Plusieurs imprévus risquent de survenir, vous saurez les gérer à condition de garder votre sang-froid et votre esprit d'initiative. Faites-vous confiance, vous avez les ressources nécessaires pour contrôler la situation. Des personnes de votre entourage ont également des compétences qui pourraient vous aider, demandez leur conseil. On résout plus facilement les problèmes en faisant appel à l'esprit collectif.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous disposerez d'une excellente énergie qui vous permettra de venir à bout de tout le travail à abattre, y compris les tâches les moins gratifiantes. Votre motivation et votre bonne volonté sont des atouts très appréciés. Non seulement vous réalisez un travail colossal, mais vous êtes toujours prêt à rendre service. Ces belles qualités professionnelles font de vous une personne centrale si vous travaillez en équipe.



Poisson (19 février - 21 mars)

L'équilibre est la clé de votre réussite professionnelle en ce moment. Vous excellez dans la gestion des relations et dans la recherche de solutions harmonieuses pour tous. Vous êtes en confiance pour créer un environnement de travail paisible, ce qui favorise votre créativité et votre productivité. Si vous avez des projets professionnels d'envergure en cours, c'est le moment idéal pour les faire avancer en toute sérénité.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Commission de l'Organisation de la Justice à Bamako : Mamadou KASSOUCHE invite les acteurs de la justice à la pédagogie et à l'humilité

1273 Malikilé



Kamena lève le voile !



Commission de finalisation du projet de Constitution : Le révisé

1274 Malikilé



Les enfants de Badalabougou servis



8ème édition de la Nuit de l'Entreprenariat : Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices

1275 Malikilé



Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA



Mad. Souma Bissane Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goita

1276 Malikilé



La grosse arnaque !



Gestion des fonds, l'aménagement et la protection des forêts et de la faune : La Vice-Ministre Générale dédicte 1.000.000.000 FCFA à l'irrigation des femmes

1277 Malikilé



242 filles et femmes installées



ANGE : Me Mostapha Cissé, l'homme de la situation

1278 Malikilé



De quoi ont peur les pays de la zone franc ?



PROF. MOHAMMED : Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata

1279 Malikilé



Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM



Burkina Faso : Des élèves exposés à la querelle populaire

1280 Malikilé



Les travaux débutent aujourd'hui !



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23